



LA FORCE
DE L'INDÉPENDANCE

Force Ouvrière

Région Parisienne

VE - Secteur Eau

Tel : 01 71 09 71 09

Mail : fo.eau-ban@veolia.com

*« Le monde ne sera pas détruit par
ceux qui font le mal,
mais par ceux qui les laissent faire. »
Albert Einstein*

Mobilité douce : première réunion

Depuis plusieurs années, Force Ouvrière sollicite l'ouverture de négociations pour la mise en place de dispositions visant à inciter les salariés à utiliser des modes de transports plus respectueux de l'environnement. Malheureusement, malgré son ambition de n°1 de la transformation écologique, Veolia semblait tenir à sa place de mauvais élève du CAC 40. Pour un état des lieux, [Cliquez ici](#).

Vous avez été nombreux à nous demander les dispositions que la direction comptait mettre en place pour l'achat de vélos électriques, d'incitations à l'utilisation de vélo ou trottinette électrique pour vos trajets domicile/travail et jusque là, rien n'était possible.

A force de persévérance, des discussions sont actuellement en cours à VEDIF et la direction nous a présenté son projet le 27 octobre avec pour objectif une application au 1er Janvier 2023.

1 - L'acquisition de Vélo et trottinettes électriques (groupe)

La direction n'a pas prévu de forfaits spécifiques pour l'acquisition de Vélo électrique en direct. Elle a prévu la mise en place d'un partenariat avec un loueur de vélo (Zenride) pour la mise en place de location longue durée avec option d'achat du salarié à la fin de la période de 36 mois à 20% de sa valeur initiale. L'entretien et les réparations seront des prestations fournies par Zenride durant la location. Les tarifs n'ont pour le moment pas été fournis aux élus mais nos informateurs nationaux nous ont annoncé un tarif entre 10 et 35 € par salarié.

2 - Leasing de voiture électrique ou hybride rechargeable à tarif groupe (groupe)

Il est prévu la mise en place par la direction des locations longue durée (leasing) d'un montant estimé à environ 200 € par mois.

3 - Mise en place d'un forfait mobilité durable (VEDIF)

Un montant annuel de 250 € sera versé aux personnes venant sur leur lieu de travail avec un moyen de transport décarboné. Pour le moment, celui-ci n'est pas cumulable avec la prise en charge à 100% du pass Navigo.

4- Inciter au covoiturage (VEDIF)

La direction de l'entreprise souhaite inciter au covoiturage via une application. Les trajets feront l'objet d'une subvention par l'entreprise (montant et limite non précisé lors de la réunion).

5- Une application pour inciter à l'éco-conduite (VEDIF)

La direction souhaite mettre en place une application qui permettra à chacun de cumuler des points en fonction de sa conduite en voiture sur route en vue d'obtenir des goodies.

Les propositions de Force Ouvrière :

- Nous avons proposé à la direction de réévaluer le montant de 250 € du forfait mobilité durable qui est très bas par rapport au plafond de défiscalisation. En effet, l'État autorise un montant de 700€.
- Nous avons démontré à la direction la nécessité, en fonction des trajets ou de la météo, du cumul de la prise en charge du pass Navigo et du forfait mobilité durable.
- Nous avons également demandé la prise en charge, en plus des 250 €, d'un pack sécurité (casque, gants, gilet haute visibilité) et une sensibilisation aux risques routiers en deux roues.
- Nous avons proposé à la direction de mettre à la disposition des salariés en Usine un pool de vélo permettant de se déplacer au sein des usines.
- Nous avons demandé à la direction de mettre à disposition des salariés de l'ensemble des sites des lieux de parkings sécurisés, des casiers pour permettre de ranger leur équipement et des douches.

La direction ne souhaite pas négocier un accord avec les salariés, mais appliquer ses dispositions de façon unilatérale. Nous sommes en attente de retours sur nos propositions faites à la direction et nous vous tiendrons informés, comme à l'accoutumée, des suites des discussions.

Si de votre côté, vous avez des propositions, n'hésitez pas à nous en faire part par retour de mail.

**Mobilisés, informés,
Militez Force Ouvrière, le syndicat libre et indépendant.**

